





L'objectif de cette journée est de sensibiliser le grand public aux rôles des algorithmes d'aide à la décision publique utilisés par exemple pour l'affectation des étudiants, la sélection des receveurs de greffons cardiaques ou le calcul des impôts. La journée sera l'occasion de faire un état des lieux des résultats scientifiques sur lesquels ces algorithmes se fondent et les recherches actuelles qui se développent pour innover dans ce domaine.

Si une partie des interventions est consacrée aux défis scientifiques et techniques liés à ces algorithmes, le colloque sera aussi l'occasion de faire une place au droit et donner à entendre à la fois comment le droit pense le rôle et les limites de ces algorithmes, mais aussi comment les institutions publiques appréhendent ces questions dans leurs travaux et leurs décisions. Ceci nous permettra d'aborder plus largement les enjeux sociétaux et les questions d'éthique que soulève l'utilisation de ces algorithmes dans la société.

C'est pourquoi la journée sera organisée autour d'interventions d'informaticiens et d'informaticiennes, mais aussi d'économistes, de sociologues et de juristes, afin de pouvoir mettre en perspective les défis scientifiques avec les enjeux juridiques et éthiques de ce contexte particulier. Cette journée sera aussi l'occasion d'organiser des tables rondes pour confronter les différents points de vue et débattre de ces enjeux.

### Intervenants

- Thalia Breton, auditrice au Conseil d'État
- Jean Cattan, secrétaire général du CNNum (Conseil National du Numérique)
- Max Dauchet, membre du CESP (Comité Éthique et Scientifique de Parcoursup)
- Richard Dorent, médecin en cardiologie et maladies vasculaires
- Jean-Christophe Filliâtre, chercheur CNRS en informatique
- Caroline Gabez, Rapporteure générale de la CADA (Commission d'Accès aux Documents Administratifs)
- Julien Grenet, chercheur CNRS en économie, économiste et ancien membre du comité chargé de l'évaluation de Parcoursup
- Clément Hénin, rapporteur à la Cour des Comptes
- Claude Kirchner, directeur du CNPEN (Comité National Pilote d'Éthique du Numérique)
- Claire Mathieu, chercheuse CNRS en informatique, membre de l'académie des sciences et chargée de mission Parcoursup
- Denis Merigoux, chercheur INRIA en informatique et membre du projet Mlang (compilateur utilisé dans le calcul des impôts)
- François Pellegrini, vice-président de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés)
- Fabien Tarissan, chercheur CNRS en informatique
- Noé Wagener, professeur de droit public
- Célia Zolynski, membre de la CNCDH (Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme)

#### Programme (vidéo)

08:30 - 09:00 Accueil café \*\*
09:00 - 09:30 Ouverture

- Laurent Réveillère : vice-président de la société informatique de France (SIF) en charge de la recherche
- Samuel Maveyraud : vice-président de l'université de Bordeaux en charge des finances et des moyens
- Xavier Blanc : directeur du laboratoire Bordelais de recherche en informatique
- Yves Bertrand : président de la SIF
- Marc Mainguené : Fondation Anthony Mainguené placée sous l'égide de la fondation de France (<u>transparents</u>)

09:30 – 09:45 Fabien Tarissan : Quelques enjeux autour des algorithmes d'aide à la décision publique (transparents)

09:45 - 10:10 Claire Mathieu : Les algorithmes de Parcoursup (<u>transparents</u>)

10:10 – 10:35 Richard Dorent : *Un nouveau système de répartition des greffons cardiaques utilisant un algorithme* 

10:35 – 10:55 Pause café 🥗

10:55 – 11:20 Denis Merigoux : Règles, calcul et politique: investigation des choix de programmation inaperçus pour les aides au logement (transparents)

11:20 – 12:30 Table ronde « Algorithmes de décision publique : élaboration, évaluation et évolutions »

(animée par Hugo Gimbert) avec Claire Mathieu, Richard Dorent, Denis Merigoux, Max Dauchet (CESP), Claude Kirchner (CNPEN) et Jean Cattan (CNNum)

12:30 − 14:00 Déjeuner 🍴

14:00 - 14:25 Noé Wagener - Retour sur quelques effets juridiques modérément contrôlés de la réglementation sur les « algorithmes publics »

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies, notamment pour nous permettre de mesurer l'audience du site mais nous vous laissons la possibilité de

paramétrer vos cookies. REJETER ACCEPTER

15:35 - 16:00 Clément Hénin - Expliquer, justifier et contester le système d'attribution des greffons (transparents)

16:00 - 17:15 Table ronde « Quelles perspectives pour l'acceptabilité des algorithmes ? »

(animée par Fabien Tarissan) avec Caroline Gabez (CADA), Thalia Breton (Conseil d'État), François Pellegrini (CNIL) et Célia Zolynski (CNCDh)

17:15 - Fin de la journée

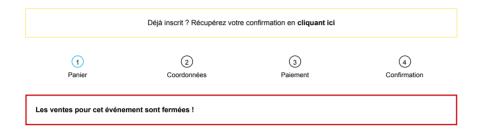
#### Lieu

La journée aura lieu à Bordeaux dans l'Agora du Haut Carré, sur le campus universitaire de Talence (43 Rue Pierre Noailles, 33400 Talence). Le site est facilement accessible en voiture (parking sur place et à proximité) ou en bus/tramway depuis le centre-ville de Bordeaux. Il faut compter environ 30 minutes en transport en commun depuis la gare SNCF de Bordeaux Saint-Jean et 30 minutes en taxi depuis l'aéroport de Bordeaux Mérignac.

### Inscription

La participation est gratuite, mais l'inscription est obligatoire et dans la limite des places disponibles. Afin de permettre au plus grand nombre de participer et de lutter contre le gaspillage alimentaire, nous vous remercions d'annuler votre inscription en cas d'empêchement. L'inscription inclut les pauses café et la participation au déjeuner.

En cas d'annulation de l'inscription, ou pour toute autre demande de renseignement, merci de contacter Marla (Marla.dasilva – at – societe-informatique-de-france.fr).



Powered by Weezevent

# Lutte contre le gaspillage alimentaire

Nous avons noué un partenariat avec l'association <u>Linkee</u> qui vient en aide aux personnes en situation de précarité en luttant contre le gaspillage alimentaire. Linkee propose une solution logistique et professionnelle, accompagnée de la mobilisation citoyenne, qui lui permet de sauver près de 500 tonnes de denrées alimentaires par an. Les surplus alimentaires de cette journée seront collectés et redistribués le jour même à ceux qui en ont besoin.



## Hébergement

L'offre hôtelière sur Bordeaux est importante, mais nous recommandons de faire vos réservations dès que possible. Vous pouvez soit séjourner à Talence, à proximité immédiate du Campus universitaire et du lieu de l'évènement ou dans le centre-ville de Bordeaux. Dans ce cas, nous vous suggérons le quartier du grand théâtre, situé en hyper centre et à proximité immédiate de la ligne de tramway B qui permet de relier le campus en une vingtaine de minutes.

Suggestions d'hôtels à Talence, à proximité de l'évènement.

- Ténéo Apparthotel Talence ★★, à partir de 70€
- Ténéo Apparthotel Talence Espeleta ★★★, à partir de 85€

Suggestions d'hôtels dans le centre-ville de Bordeaux.

- Hotel du Théâtre ★★, à partir de 85€
- Hotel Gambetta ★★, à partir de 90€
- Hotel de la Presse ★★★, à partir de 100€
- Quality Hotel Bordeaux Centre  $\bigstar \bigstar \bigstar$ , à partir de 145€

### **Organisateurs**

- Laurent Réveillère, Université de Bordeaux, Vice-président recherche de la SiF (président du comité d'organisation)
- Fabien Tarisan, chercheur CNRS, ENS Paris Saclay
- Hugo Gimbert, chercheur CNRS, Bordeaux
- Jill-Jênn Vie, chercheur INRIA, Paris Saclay
- Jean-Rémy Falleri-Vialard, Bordeaux INP
- Yves Bertrand, Université de Poitiers, président de la SIF
- Marla da Silva, chargée communication, SIF

Contact : laurent.reveillere - at - u-bordeaux.fr

### Communication



- Affiche au format <u>A3</u>
- Flyer recto-verso au format <u>A5</u>

En poursuivant votre navigation sur notre site, vous acceptez l'utilisation de cookies, notamment pour nous permettre de mesurer l'audience du site mais nous vous laissons la possibilité de paramètrer vos cookies. REJETER ACCEPTER Paramètres

Recherche Sciences Informatiques, Humaines et Sociales du CNRS; Laboratoire Bordelais de Recherche en Informatique; Bordeaux INP; Fondation Anthony, Mainguené; Inria;, Région Nouvelle Aquitaine et Institut des Sciences sociales du Politique.





























Nous contacter

Mentions Légales

© Société Informatique de France 2022